

# REGLEMENT INTERIEUR CLUB NAUTIQUE DE CORBEILLES

SAISON 2020-2021



Le club est ouvert à tous, et propose les activités suivantes : natation sportive (plusieurs niveaux), aquagym et aquabike. A l'inscription, le club souscrit une licence et une assurance à votre nom auprès de l'UFOLEP.

L'accès au bassin est strictement réservé aux licenciés du club. Cela entraîne le suivi des règles d'hygiène de la piscine : port du bonnet et passage par les douches avant d'entrer dans le bassin sont obligatoires sous peine d'exclusion.

Tous les cours/entraînements doivent se dérouler dans le calme, et dans le respect des autres adhérents et des coachs. Pour les adhérents des cours débutant du mercredi après-midi, les parents doivent être présents dans les vestiaires pour les temps de déshabillage et habillage. Les enfants sont sous votre responsabilité durant ces moments.

Nous recommandons à tous les adhérents de ne pas apporter d'objets de valeur lors des cours/entraînements. Le club se dégage de toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation. Des casiers sont mis à disposition dans les vestiaires. A utiliser uniquement avec des jetons métalliques et PAS plastiques.

Tous les adhérents ne pourront participer au premiers cours/entraînement qu'une fois que le conseil d'administration aura réceptionné **TOUTES** les pièces du dossier d'inscription, à savoir :

- Le certificat médical pour les nouveaux inscrits, ou le questionnaire santé dûment rempli si votre dernier certificat médical remis au club date au maximum de septembre 2017 ;
- Une fiche de renseignement / d'inscription
- Le règlement intérieur signé
- Le règlement total de la cotisation (paiement en 1 à 3 fois).

**ATTENTION le paiement en 3 fois est une facilité de paiement et NON un paiement au trimestre**

A cette occasion, vous sera remise la demande de licence à remplir et signer le jour de la 1<sup>ère</sup> séance.

Tous les cours/entraînements ont lieu chaque semaine, sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les cours ne pouvant avoir lieu pour cause de jours fériés ne seront pas rattrapés.

**En cas d'intempéries (vigilance orange ou rouge) et si l'état des routes ne permet pas de circuler sans risque, alors les cours/entraînements sont ANNULÉS (pas de rattrapage). ATTENTION, c'est à vous de vous renseigner. En cas de pandémie et selon les mesures gouvernementales, fédérales et communautaires, nous pourrions avoir à suspendre les cours sans que cela ne soit de notre ressort (pas de rattrapage, pas de remboursement). Dans la mesure du possible, le coach et/ou le conseil d'administration enverra un mail ou un SMS (pour peu que vous nous ayez communiqué vos coordonnées). N'oubliez pas de consulter le site internet du site ainsi que la page Facebook.**

Cotisations pour la saison 2020-2021

- Aquagym : 165€ et 130€ pour un deuxième créneau
- Natation sportive : 105€ pour le cours du mardi 17h30, et les cours du mercredi (débutants)
- Natation sportive : 110€ pour le cours du mardi 18h15
- Natation sportive : 120€ pour les cours du mardi 19h00 et du vendredi soir. 100€ supplémentaires pour le deuxième cours
- Aquabike : licence (32€) + carte de 10 séances à 120€

Nom et Prénom

Groupe

Date et Signature